

Mesures transitoires du FNS

Depuis juin 2021, la Suisse est considérée comme un pays tiers non associé au programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe. Les chercheuses et chercheurs n'ont donc plus accès aux projets individuels du programme Horizon Europe, notamment aux prestigieux instruments du Conseil européen de la recherche (European Research Council, ERC).

Le FNS a entre-temps, sur mandat de la Confédération, lancé cinq mesures transitoires afin de soutenir les scientifiques de Suisse ne pouvant plus participer aux mises au concours européennes, ainsi que la place scientifique suisse : SNSF Advanced Grants, SNSF Swiss Postdoctoral Fellowships, SNSF Starting Grants, SNSF Consolidator Grants et Quantum Transitional Call. Dans le cadre des mesures transitoires, le FNS a déjà lancé, depuis octobre 2021, douze mises au concours. Huit sont terminées et quatre sont encore en cours.

Les mesures transitoires du FNS correspondent autant que possible aux appels européens. Des panels composés d'expert-es internationaux, comparables aux panels des instruments européens originaux, évaluent les requêtes, sur la base des mêmes critères d'évaluation.

Vif intérêt pour les mesures transitoires

Pour l'instant, le FNS a reçu plus de 2800 requêtes de la part de plus de 1100 chercheuses et 1700 chercheurs environ. Le FNS soutient actuellement 381 projets. Plus de 75% des chercheuses et chercheurs dont les projets ont été approuvés par le FNS menaient déjà auparavant des recherches dans une institution suisse. Le reste travaillait principalement dans des institutions de recherche en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, aux USA et en Chine. Ces chiffres concernent les mises au concours dont l'évaluation est terminée.

De plus, le FNS a reçu plus de requêtes de la part de chercheuses et chercheurs en Suisse dans le cadre de ses appels que n'en recevaient les instruments européens originaux. Par exemple, pour les SNSF Advanced Grants 2021, le FNS a reçu 232 requêtes, soit plus du double de requêtes déposées par les scientifiques en Suisse pour les ERC Advanced Grants 2020 (108).

Financement

C'est la Confédération qui finance les mesures transitoires du FNS. Pour 2021, 2022 et 2023, elle leur alloue un budget de 420 millions de francs. (La répartition détaillée de ce budget se trouve sur le site web du SEFRI). Sont mis à disposition à cet effet les moyens que le Parlement a adoptés à la fin de l'année 2020 pour le paquet Horizon.

Les informations détaillées concernant chaque mesure transitoire se trouvent [dans ce document en annexe](#).